

INTERPELLATION : Équité, vraiment ?

Nyon, le 28 juin 2021

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers

Depuis mi-mars 2020, nos commerces, restaurateurs ainsi que les secteurs touristiques et culturels en général ont subi de plein fouet la crise sanitaire due à la COVID-19. Si, aujourd'hui, la situation semble s'améliorer et qu'une certaine souplesse pointe le bout de son nez, que des aides nombreuses ont été mises en place, pour certains la reprise est plus compliquée.

Dès les beaux jours, les terrasses ont fleuri aux 4 coins de la ville. Si certains restaurateurs et cafetiers ont eu la chance de pouvoir bénéficier d'extensions de terrasses sur le domaine public et sur le domaine privé-communal afin de compenser en partie la perte de capacité d'accueil, pour d'autres c'est, semblerait-il, mission impossible.

L'hôtel-restaurant « Le Perdttemps » a, comme tous les cafetiers-restaurateurs, grandement pâti de la pandémie. Lors de la réouverture permettant l'accueil des convives uniquement en terrasse ne leur a donc pas été profitable. L'accueil à l'intérieur a coïncidé avec le retour des beaux jours ce qui, bien évidemment, ne leur a clairement pas été plus profitable. La demande d'une création d'une terrasse sur le domaine public reste, à ce jour lettre morte. Je demande à la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes, et dans la mesure du possible avant la fin de l'été :

1. Sur quels critères vous basez-vous pour octroyer une terrasse aux cafetiers-restaurateurs ?
2. Pourquoi certains restaurateurs, déjà pourvu de terrasses, ont la possibilité d'en créer une supplémentaire, et ce sur des places de parcs ?
3. S'il est pertinent de considérer l'avenue Perdttemps comme essentielle pour son entrée au parking du même nom, la création d'une terrasse reste-t-elle dans le domaine du possible ?

Je fais le vœu que la Municipalité soutienne TOUS ses acteurs économiques dans la plus grande équité possible.

Je remercie la Municipalité de bien vouloir répondre à ces questions et pour le moins prendre en considération les demandes de tous ceux qui ont soufferts économiquement et sans discrimination de cette pandémie.

Véronique Bürki